LE BULLETIN
LETTRE D'INFORMATION DE LA FEDERATION
19/02/2024

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Le conseil national des 3 et 4 février nous a permis d'avoir une vision plus précise de **la liste** conduite par Léon Deffontaines. C'est une liste de rassemblement avec la Gauche Républicaine et Socialiste d'Emmanuel Maurel, eurodéputé sortant, élu sur la liste des insoumis en 2019 dont il ne veut plus faire partie, avec le mouvement L'engagement de Arnaud Montebourg et de nombreuses candidatures issues du monde du travail et des luttes sociales. Ces responsables syndicaux, dans l'éducation nationale, la métallurgie, l'énergie, le rail… sont essentiels pour faire entendre la voix des salarié.es dans cette campagne et au Parlement européen demain. Pour le parti, André Chassaigne fera partie de la liste pour alimenter la question agricole, tout comme Fabien Roussel en fin de liste, Hélène Bidard, membre du parti de la gauche européenne. Cette liste de la gauche républicaine sociale, laïque, universaliste et féministe a été validée à près de 80 % par notre Conseil national le samedi 3 février. Il a été proposé que **Marianne Margaté** soit sur la liste.

Nous, communistes à jour de nos cotisations serons appelés à nous exprimer pour **valider cette liste les 8, 9 et 10 mars prochains**. Sachant que la liste est actée dans sa répartition entre les différentes forces politiques, le monde associatif et celui du travail et de la création, il pourrait manquer malgré tout quelques noms. La liste peut évoluer à la marge jusqu'au jour du dépôt sur des positions non éligibles, comme on peut le vivre parfois lors des municipales. Comme cette liste n'est pas uniquement celle du PCF, il faut garder à l'esprit que nous n'avons pas à décider des représentants des partis qui nous rejoignent sur la base du programme des jours heureux. Des **référents section** pour les européennes seront désignés pour animer la campagne localement et créer des comités locaux de soutien à la liste.

Comme en 2019 et 2022 pour la présidentielle, la **campagne** devra être **autofinancée par la souscription** et **les prêts départementaux**.

D'ores et déjà, la campagne est lancée avec notre tête de liste. Sans un financement important l'action politique ne peut être efficace. Or, les communistes ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leurs sympathisants et sur les électeurs sensibles à leurs propositions. C'est pourquoi nous lançons une souscription afin d'assurer à notre parti une visibilité maximale. En 2023, le PCF a renforcé sa représentation sénatoriale. Faisons en sorte de maintenir une dynamique de reconquête. Ensemble, assurons le financement de cette campagne**.**

Je verse par chèque à l'ordre de l'ADF-PCF77

500 euros ☐ donne droit à 333 euros de déduction fiscale.

250 euros ☐ donne droit à 167 euros de déduction fiscale.

100 euros ☐ donne droit à 67 euros de déduction fiscale.

50 euros ☐ donne droit à 33 euros de déduction fiscale.

Autre montant : ..... euros **Un reçu fiscal vous sera adressé en 2025.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

J'accepte de voir mon nom figurer dans la liste des souscripteurs ... OUI ☐ NON ☐
Je souhaite être informé.e de la campagne..... OUI ☐ NON ☐
Je souhaite adhérer au Parti Communiste Français..... OUI ☐ NON ☐

A retourner à ADF-PCF77 , 264 rue de la justice - BP 10118 - 77004 Melun Cedex

LOI IMMIGRATION

Après le vote de la loi asile-immigration à l'appel des 201 personnalités, nous avons participé aux marches, aux rassemblements du 21 janvier à Meaux, Melun et Paris pour faire résonner dans nos rues les valeurs républicaines - la liberté, l'égalité, la fraternité - contre la loi dite asile-immigration. Le Conseil constitutionnel a censuré un bon tiers des 86 articles. Malgré cet apparent désaveu, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, s'est félicité d'une décision qui « a validé l'intégralité des articles du gouvernement ». L'essentiel des articles supprimés sont ceux introduits par les sénateurs de droite dans des amendements. Plusieurs dispositions iniques disparaissent. Exit la « préférence nationale », soit le fait de conditionner l'accès aux prestations sociales à cinq ans de résidence en France pour celles et ceux qui ne travaillent pas, et à deux ans et demi pour les autres (trois mois pour les aides personnalisées au logement). A la trappe également, le délit de séjour irrégulier, qui avait fait son grand retour après avoir été supprimé en 2012… Mais la tonalité d'ensemble reste à la suspicion contre les étrangers, car le texte facilite leur expulsion et favorise leur enfermement. La loi immigration reste une machine à expulser et à fabriquer des sans-papiers.

CRISE AGRICOLE

Concernant la contestation agricole, elle couvait depuis de nombreuses années. Elle est venue de la base, puis de la coordination rurale, proche du RN. La FNSEA a essayé de rattraper le mouvement. Les revendications de la base sont relativement simples, ils veulent des normes, des régulations et des accompagnements qui leur permettent de vivre dignement de leur travail et de proposer de bons produits. Ils ne veulent pas des taxes ni des règles de concurrence déloyales entre pays européens, ni celle des traités de libres échanges, ni celle de l'extorsion de leur marge au profit des agro industries , des agro businessman comme le président de la FNSEA résident en Seine-et-Marne et des distributeurs. Par ailleurs, la coordination rurale, comme le RN veut sortir de la PAC. Cette sortie ou la nationalisation de la politique agricole commune accentuera la mise en concurrence des agricultures européennes, au risque d'une aggravation de la course au moins-disant social et environnemental.

Il y a deux mondes agricoles au delà de la diversité des productions. Celui qui s'inscrit dans une agriculture paysanne, d'exploitations familiales, qui subit la concurrence sociale, environnementale et phytosanitaire. Cette concurrence accroît leur vulnérabilité et les insécurise par une baisse de leur revenu. Et il y a un autre monde, celui qui profite des aides à l'hectare, des politiques ciblées de libre échanges, qui use des lobbying industriels et financiers pour écraser les premiers et qui font porter la responsabilité sur la loi Egalim et les normes phytosanitaires considérées comme trop élevées.

Nous défendons un tout autre cadre de coopération européen entre États souverains et librement associés entre eux, à l'image de partenariats associant des instituts de recherche agronomique publique et des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur agricole, ainsi que des coopérations industrielles pour déployer les technologies nécessaires à la décarbonation du secteur agricole. Il y a donc besoin d'une PAC qui diffère de celle existante dont on souhaite qu'elle intègre l'alimentation.

Le parti avance plusieurs éléments de réforme : la répartition de la valeur ajoutée agroalimentaire, un fort interventionnisme public sur la formation des prix avec la mise en œuvre de prix planchers, de prix d'objectif, de compléments de prix pensés au sein de conférences permanentes territoriales associant la profession agricole, les filières, les pouvoirs publics et la société civile, le déploiement massif de la polyculture-élevage, où les synergies entre productions animales et végétales permettraient de réduire drastiquement la consommation d'intrants de synthèse, le levier agronomique pour gérer durablement la ressource en eau via l'accroissement de la capacité de stockage en eau des sols, la rénovation des réseaux existants pour venir à bout de tout gaspillage, et une position nuancée sur la construction de réserves, préférant la retenue collinaire au pompage de nappes, la sortie de filières bénéficiant des aides européennes de la PAC comme les réserves de chasse, les filières de la méthanisation et autres. La fédération a rédigé un communiqué de presse s'inspirant succinctement des propositions du parti durant la campagne de la présidentielle et d'articles du numéro 39 de la revue progressistes dont le dossier principal traitait de l'agriculture par ceux qui la font.

Le parti communiste n'était pas le bienvenu lors des rassemblements de la FNSEA à Melun ou Coulommiers, nous invitant à rester éloignés.

→ voir le communiqué de presse du 24 janvier

OPERATION VERITE SUR LES SALAIRES

En ce début d'année 2024, le pouvoir d'achat demeure la priorité des Français.
Ces dernières années, sous les coups de l'inflation et en l'absence d'une véritable politique salariale, la France s'est « smicardisée ». Alors qu'en 2021, 12% des travailleurs étaient payés au SMIC, ils sont aujourd'hui 17,3%. La France compte ainsi, en ce début d'année, 3.1 millions de salariés payés au SMIC dont 58% de femmes travaillant dans des secteurs économiques essentiels.
Cette France condamnée aux petits salaires, c'est le résultat d'une politique économique sciemment mise en œuvre par le Gouvernement reposant sur l'exonération de cotisations sociales sur les bas revenus et le refus d'indexer l'ensemble des salaires sur l'inflation.
C'est pourquoi, le PCF a interpellé le Premier ministre sur cette réalité inacceptable que le Gouvernement semble ignorer. Dans le cadre de notre campagne pour le pouvoir d'achat et contre la vie chère, « l'opération vérité sur les salaires, les retraites et les revenus du capital », Fabien Roussel s'est rendu à Matignon, accompagné de Léon Deffontaine, Ian Brossat, sénateur et Silvana Silvani, sénatrice de Meurthe et Moselle avec deux caissières de Monoprix, une aide-soignante et un salarié en restauration. Il et elles ont pu exposer leur situation :
▪L'aide-soigante a du travailler jusqu'à 67 ans pour toucher une retraite de 1400€. Si elle était partie à 62 ans, elle aurait touché 960€ !
▪Les deux caissières ont ramené leurs fiches de paye et celles de leurs collègues. Elles ont travaillé pendant le COVID, l'ont attrapé, et elles ont une paye à peine au dessus du SMIC. Une de leur collègue, avec 34 ans d'ancienneté perçoit un salaire de 1486€ !
▪Le salarié dans la restauration, avec 16 ans d'ancienneté et le grade de chef de partie a un salaire de 1650€. Ses compétences et son ancienneté ne sont pas reconnues.
Voilà la réalité que la délégation a voulu faire entrer à Matignon.
Réponse de Matignon: « On va demander un rapport à deux économistes pour le début de l'été »…
Pas besoin de rapport pour nous: il faut que les salaires augmentent au même rythme que l'inflation dès maintenant, que l'ancienneté et les compétences soient reconnues et que les factures n'augmentent plus !

Marianne MARGATE notre sénatrice , une autre voix au Sénat

IMPLANTATION DES PHARMACIES DANS NOS CAMPAGNES

Rencontre avec les élus de Saint-Cyr-sur-Morin et discussions à l'Agence Régionale de Santé de Seine-et-Marne : ces événements m'ont poussée à interroger la ministre de la Santé sur une problématique essentielle - l'implantation des officines de pharmacies dans nos campagnes.

Le problème actuel : La législation en vigueur ne tient pas compte de la réalité des petits villages. Pour ouvrir une pharmacie, une commune doit compter au moins 2 500 habitants. Or, des villages comme Saint-Cyr-sur-Morin (1 954 habitants) ne peuvent pas atteindre ce seuil, même en s'associant avec des communes voisines.

L'impact : Cette règle crée un désavantage pour ceux vivant en milieu rural. L'accès aux médicaments devient plus difficile, impactant directement la santé et le bien-être de ces populations.

La solution envisagée : Un décret, déjà élaboré mais non publié, permettrait aux Agences Régionales de Santé de définir les zones où l'accès aux médicaments est insuffisant. Ce décret donnerait la flexibilité nécessaire pour adapter les autorisations d'ouverture de pharmacies aux réalités locales.

J'ai interpellé la ministre de la Santé pour publier ce décret au plus vite. C'est une question de justice et d'équité en matière de santé.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS EN FRANCE

La pénurie de médicaments en France n'est pas un sujet mineur - c'est une crise sanitaire qui mérite toute notre attention. L'an dernier, le groupe CRCE-K au Sénat a initié une commission d'enquête pour déterminer les causes de ces pénuries et proposer des solutions. Cinq mois d'enquête ont révélé la nécessité de reconsidérer notre approche de la politique du médicament.

En Seine-et-Marne, cette pénurie s'ajoute à la désertification médicale, impactant gravement la santé de nos citoyens. La commission a formulé 36 recommandations pour affronter cette crise, y compris la création d'un pôle public du médicament. Une initiative qui pourrait contrebalancer l'abandon de 700 préparations pharmaceutiques par les industriels.

Les chiffres sont alarmants : une augmentation de 30 % des ruptures de stocks entre 2022 et 2023. Face à cette urgence, j'interpelle la Ministre du travail, de la santé et des solidarités : quelles actions seront prises sur la base de ces 36 recommandations ? Comment envisage-t-on d'ouvrir le débat sur un pôle public du médicament, essentiel à notre souveraineté nationale ?

ÉCOLE : UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE FACE À DES CHOIX POLITIQUES INADAPTÉS

Un retard flagrant en encadrement : seulement 60 postes alloués.

Le recours massif aux contractuels : un symptôme d'un système à bout

RASED et élèves à besoins spéciaux : un manque criant de soutien

Manque de psychologues scolaires : 20 postes non pourvus

Salaires des enseignants : une revalorisation insuffisante

Une mobilisation nécessaire face à des choix politiques inadaptés

Face à ces défis, je demande à la ministre de l'Éducation nationale : quelles mesures immédiates et tangibles comptez-vous mettre en place pour répondre à ces problématiques urgentes ? Nos enfants méritent une éducation de qualité, soutenue par des moyens à la hauteur des enjeux.

→ Voir le fil info de janvier
→ Voir le fil info de février

PANTHÉONISATION DE MISSAK ET MÉLINÉE MANOUCHIAN

Missak Manouchian entre au Panthéon le 21 février prochain avec Mélinée. C'est un événement dans notre pays en proie à l'oubli et aux fièvres xénophobes.

Oui, il n'y a pas si longtemps, notre pays a vécu à la première personne l'expérience des extrêmes droites au pouvoir avec Vichy et l'occupation nazie. Oui, face à ce flot d'horreurs, il est des hommes et des femmes qui ont bravé tous les dangers pour que reflue la nuit. Nombreux parmi eux, les communistes ont été jusqu'ici méticuleusement effacés de la mémoire nationale : au Mont-Valérien, là même où la majorité des résistants fusillés étaient communistes, une immense croix de Lorraine gaulliste a été installée par le pouvoir, et jusqu'à l'œuvre récente de Pascal Convert, il n'y avait pas la moindre mention des résistants tombés dès lors qu'ils avaient au cœur cet espoir rouge d'émancipation.

Au Panthéon, la grande famille résistante restait privée de toute sa branche communiste, bien que celle-ci ne fût pas la plus mince aux temps décisifs. (Il est à noter que ces démarches d'exclusion se poursuivent tranquillement jusqu'au sein du service public. Quand France Inter et Philippe Collin veulent honorer les femmes résistantes - démarche si pertinente au demeurant -, ils ne trouvent aucune adhérente du Parti communiste, comme si Marie-Claude Vaillant-Couturier n'était pas digne des ondes nationales, pas plus que Madeleine Riffaud par ailleurs toujours vivante et flamboyante.)

Injustice historique enfin réparée, la panthéonisation du couple Manouchian prend aussi un sens particulièrement important en ce qu'elle témoigne d'une dimension majeure de la nation française - et du meilleur de la nation française - : la place qu'y ont tenue, qu'y tiennent et qu'y tiendront les étrangers, amoureux de notre Grande Révolution et de ses idéaux. C'est un message essentiel à l'heure d'une xénophobie répandue à jet continu et dont les effets délétères se font sentir chaque jour davantage.

C'est ainsi, avec fierté et ambition, que le Parti communiste entend participer à la place qui est la sienne aux commémorations accompagnant la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian.

Dans tout le pays, des initiatives vont se tenir, mettant en avant des figures de résistants étrangers engagés parmi les FTP-MOI. À Paris, plusieurs événements sont prévus. L'exposition Manouchian est d'ores et déjà visible à la fédération. Le 20 février, place du Colonel-Fabien, une soirée mettra à l'honneur Manouchian poète, avec le concours de la revue Europe, avant de donner la parole à artistes, auteurs et historiens qui ont Missak au cœur (de Didier Daeninckx à Serge Wolikow en passant par Gérard Streiff). Le 21, les communistes seront présents en nombre pour cette journée d'hommage national qui parle d'hier mais qui parle tant d'aujourd'hui.

ISRAEL / PALESTINE

Le PCF salue la décision historique de la Cour Internationale de Justice. La Cour de Justice Internationale, saisie par l'Afrique du Sud à propos de l'application de la convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide, vient de se prononcer sur les mesures conservatoires à prendre pour que le droit international soit respecté à Gaza.

Cette décision est historique car, pour la première fois, le gouvernement d'extrême-droite israélien et les responsables de l'armée israélienne sont rendues comptables de leurs actes devant la justice internationale et soumis aux décisions contraignantes rendues par cette dernière. La présidente de la CIJ souligne les traumatismes importants infligés à la « majorité de la population » de Gaza citant les représentants de l'UNRWA. Elle rappelle que nul État n'est au-dessus du droit international et que « toutes les parties prenantes dans la bande de Gaza sont liées au droit international ».

La CIJ exige que l'État d'Israël prenne les mesures nécessaires pour « prévenir toute incitation au génocide » et rappelle que le peuple palestinien doit être protégé. L'État d'Israël devra produire d'ici un mois devant la cour les mesures prises dans ce sens. La cour exige également la libération immédiate et inconditionnelle des otages retenus par le Hamas dans la bande de Gaza et l'apport d'une aide humanitaire immédiate.

La France doit faire monter la pression sur le gouvernement israélien pour le contraindre à un cessez-le-feu immédiat et permanent, pour l'ouverture d'un processus menant à une solution politique juste et durable. Elle

doit et peut agir auprès de l'UE pour la suspension de l'accord d'association liant cette dernière à l'État d'Israël et reconnaître l'État de Palestine comme premier pas vers une solution à deux États. La levée du blocus de Gaza, l'arrêt de la colonisation et la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens font partie nécessairement de la perspective de paix autour de laquelle il est indispensable que soit convoquée une conférence internationale.

Le PCF réaffirme sa solidarité avec le député communiste israélien Ofer Cassif, menacé de destitution de la Knesset pour avoir soutenu l'initiative de l'Afrique du Sud auprès de la CIJ. Le respect de la décision de la CIJ implique l'arrêt des répressions menées par le gouvernement Netanyahou envers le camp de la paix en Israël.

A l'initiative de la section de Mitry-Mory/ Villeparisis du PCF, une soirée de solidarité avec le peuple palestinien et pour une paix juste et durable a été organisée en présence d'Hala Abou Hassira , Ambassadrice de Palestine en France ainsi que la participation de l'AJPF et l'UJFP. Cette soirée a été un moment fort en émotions, en échange et en prise de conscience collective.

Terrible état des lieux : 27 000 victimes de Gaza et plus de 60 000 blessés, destructions massives et famine à cause du blocage des convois humanitaires.

La France, les États-Unis et la communauté internationale doivent tout mettre en œuvre pour que le gouvernement israélien se conforme à la décision de justice de la CIJ. La France doit prendre l'initiative d'une résolution de l'ONU pour la faire respecter concrètement. Il faut arrêter le massacre et exiger un cessez-le-feu immédiat.

Un rassemblement à l'appel du Comité Palestine Melun se prépare pour le samedi 2 mars au matin pour exiger un cessez le feu immédiat et l'application du droit international en Palestine.

SDRIF-E

La Région Ile-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), qui détermine l'aménagement du territoire d'ici à 2040 soumis à enquête publique jusqu'au 16 mars 2024. L'État émettra un avis dans les 2 ou 3 mois. Le vote du schéma se fera le 11 juillet au Conseil régional. Le schéma directeur de la région d'Île de France a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de cette région.

Il comprend notamment

• Un projet d'aménagement régional qui fixe la vision politique, les objectifs et les grands principes de l'aménagement du territoire à horizon 2040

• Les orientations réglementaires qui s'imposeront aux documents d'urbanisme

• Trois cartes pour spatialiser les enjeux, orientations et l'existant

Le projet de SDRIF-E soumis à l'enquête publique est un schéma préoccupant qui affectera durablement l'aménagement du territoire et tout spécialement le développement du réseau de transport en commun, la consommation de terres agricoles, la densification et la construction de logements sociaux.

Concernant le développement des transports en commun, ce schéma ne prépare en rien l'après Grand Paris Express. Il ne prévoit aucune nouvelle ligne ferroviaire (métro, tram, RER, Transilien) en grande couronne, ni

lancement d'études exploratoires, à l'exception de la ligne 19 du métro, entre Argenteuil et le Triangle de Gonesse, dont le principe est – à ce stade - rejeté par l'Etat.

Ce manque de vision après l'échéance du Grand Paris Express est d'autant plus dommageable que de nombreux projets ont été portés par les Maires et associations d'usagers dans un contexte d'urgence climatique qui oblige à réduire les transports individuels et à énergie fossile.

Cette absence de nouvelles liaisons est incohérente avec l'urbanisation de 17 700 nouveaux hectares de terres permise par le projet de SDRIF-E. En effet, le projet soumis à l'enquête publique tient compte des « coups partis » en matière d'aménagement et poursuit donc une logique de consommation des terres agricoles tout en autorisant de nouveaux grands projets d'aménagement, sur le triangle de Gonesse notamment.

L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des terres, fixé par la loi avec une ambition réduite en Ile-de-France par rapport aux autres régions de l'hexagone, ne sera pas tenu. En effet, le projet de SDRIF-E prévoit, en théorie, une réduction des terres consommées de 20% par décennie. Or, le potentiel d'urbanisation autorisé par le projet de schéma ne permet pas de tenir cet objectif. Dans un avis rendu en décembre 2023, l'Autorité Environnementale confirme que les objectifs fixés par la loi et affichés dans le document ne sont pas tenus.

Concernant le logement, l'exécutif régional a souhaité faire de ce projet de SDRIF-E un instrument politique contre le logement social et contre la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU). Bien que l'objectif de construire 70 000 logements par an, fixé par la loi du 3 juin 2010, figure bien parmi les orientations du document, la droite régionale souhaite intervenir dans la répartition géographique et le type de logements sociaux construits. Elle propose pour cela une « norme anti-ghetto » visant à interdire – dans le SDRIF-E et à terme dans la loi - la construction de logements sociaux PLAI dans les communes comptant plus de 30% de logements sociaux PLAI/PLUS. Cette mesure, si elle était appliquée, entraînerait selon les services de l'État une réduction de la production de logements sociaux de l'ordre de 21% par rapport à la production de la période 2018-2022. Il s'agirait donc d'une mesure dramatique dans le contexte de pénurie de logement historique que connaît l'Ile-de-France. Une telle mesure s'inscrit dans un contexte préoccupant pour le logement social et la loi SRU aujourd'hui remise en cause par le Premier Ministre Gabriel Attal.

Pour ces quelques motifs, le groupe communiste à la Région tient à vous alerter et à vous inviter à participer à l'enquête publique afin de faire entendre la voix des élu.es de terrain, des partisan.es du logement social et d'une action plus volontariste en faveur de la bifurcation écologique.
Pour participer à l'enquête publique, vous pouvez émettre un avis plus fourni et le verser à l'enquête publique en consultant le dossier complet à cette adresse : https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e
Nous avons la conviction qu'une action coordonnée pourra modifier ce projet de schéma avec pour objectif prioritaire, pour notre part, la censure de la clause « anti-ghetto ». Le groupe portera par ailleurs 125 propositions concrètes pour une autre vision de l'Ile-de-France au cours de cette enquête. Vous pouvez consulter les propositions détaillées sur le site du groupe www.gauchecom.fr.
→ voir la compilation des amendements du groupe communiste à la Région

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Au conseil général

Les groupes d'opposition au sein du Conseil Départemental de Seine-et-Marne :

- Gauche Républicaine, Communiste et Ecologiste,

- Socialiste, Républicain et Écologiste,

Expriment leur vive préoccupation et leur opposition ferme à la décision du Conseil départemental de Seine-et-Marne d'allouer plus de 2 millions d'euros pour le financement de deux établissements privés sous contrat, notamment 1,8 million d'euros pour le projet « Saint-Colomban » à Serris, collège partenaire de l'École Stanislas à Paris.

Cette décision met en lumière les déséquilibres dans la gestion de leurs ressources financières et contraste vivement avec les besoins criants et non satisfaits des établissements publics de leur département et au-delà. Dans un contexte de restrictions budgétaires affectant les établissements

publics et l'absence de gratuité des transports pour leurs collégiens, cette décision n'est pas seulement inéquitable, elle est également contraire aux principes d'équité et de justice sociale. Le financement de l'enseignement public doit être leur priorité.

Chaque euro investi dans l'enseignement privé est un euro soustrait aux écoles publiques qui accueillent la majorité de leurs enfants et sont le fondement d'une société égalitaire.

Il est temps de réorienter leurs politiques vers un soutien renforcé à l'enseignement public, garantissant un accès équitable à l'éducation pour tous les élèves de la Seine-et-Marne.

Ils appellent le Conseil départemental de Seine-et-Marne à reconsidérer sa position et à investir ces fonds dans leurs écoles publiques, nécessitant une attention et un soutien urgents.

L'éducation de leurs enfants ne devrait pas être une question de privilège, mais un droit accessible à tous.

Anthony Gratacos & Nathalie Moine

Conseillers départementaux de Seine-et-Marne - Canton de Mitry-Mory

école / école inclusive

La fédération a apporté son soutien le 24 janvier devant l'inspection académique à Melun aux revendications de l'intersyndicale des enseignant.e.s pour réclamer de véritables moyens éducatifs spécialisés, des AESH sous statut de fonctionnaire et le respect des volumes horaires pour répondre réellement à l'école inclusive. Le combat pour l'inclusion des élèves en situation de handicap dans notre système éducatif est fondamental. Chaque enfant mérite une éducation adaptée à ses besoins, et cela ne peut être réalisé sans les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH). L'État doit s'engager à fournir les ressources nécessaires et à reconnaître le statut de fonctionnaire des AESH.

→ voir le tract POUR LA JEUNESSE ET L'ECOLE : UNE GRANDE AMBITION

LES COMMUNISTES MOBILISÉS

section de Montereau / distribution Contact

section de Meaux / grève des enseignants avec 2 nouveaux adhérents

section Montereau / STOP galère Transports

STOP Galère Transports

Section Meaux / Pétition et tracts pour des centres départementaux de santé

section de Coulommiers / collage

Voeux de la fédération avec 1 nouvelle adhérente

section de Torcy

section de Meaux

violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes

Présents le 11 janvier devant la préfecture de Melun pour dénoncer ce monde où demeurent les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes , des mineures et des minorités, pour défendre leurs droits et réclamer les moyens financiers et humains pour répondre aux attentes. L'une des violences sexistes est l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes qui détermine d'une part l'autonomie de vie, la subordination et contribue, d'autre part, bien souvent à reléguer la femme au statut d'objet dont les dégâts psychologiques les vulnérabilisent pour retrouver un statut de sujet. Là où l'État mobilise moins de 185 millions d'euros, il faudrait un plan de 3 milliards pour satisfaire aux moyens socio-médico-judiciaires en développant les capacités de nos services publics en matière de police judiciaire, justice, sanitaire, d'hébergements et celles des associations dédiées à écouter, informer, orienter, accompagner, héberger, réinsérer les victimes. Les comportements sexistes et de dominations sexuelles n'ont pas leur place dans une société émancipée.

JOURNÉE DE FORMATION LE 30 MARS

La commission Formation de la fédération organise une session de formation ouverte à tou.te.s les adhérent.e.s. Le droit à la formation est garanti pour l'ensemble des adhérent·es : connaissances théoriques, pratiques, historiques, les orientations politiques et l'organisation du PCF. Le but de l'activité du secteur est de partager l'ensemble des outils nécessaires aux camarades dans le cadre de leur militantisme et de leurs responsabilités.

8h30 Accueil

9h00-10H30 : Enjeux européens et élection Européennes du 9 juin Charlotte Balavoine responsable nationale du collectif Europe en visio-conférence

10h30-12h30 : 2 Ateliers

Atelier 1 : Faire adhérer, construire sa section à destination des cadres et des futur cadres Alexandre Valente membre du conseil départemental de la fédération de Seine et Marne

Atelier 2 : Formation idéologique et pratique de base à destination des nouveaux adhérents JC

12h35 : Pause repas

14h00-15h30 : 3 Ateliers Thématiques

Atelier 1 : Communication (générale et politique avec temps de formation pour faire un tract de base)

Atelier 2 : Financement de notre parti et financement des élection Européennes Rémi Fourche Trésorier de la Fédération

Atelier 3 : Être Responsable de section (animer une réunion, faire de la représentation politique) Karine Jarry membre du Conseil national, Sylvie Fuchs membre du Conseil national

15h30-17h00 : Lutte contre L'extrême droite Karine Jarry et Kadija Bertino membre du conseil départemental de la fédération de Seine et Marne

La formation aura Lieu au siège de la Fédération (264 rue de la Justice Vaux le Pénil)
La date limite d'inscription est fixé au 25 mars.
Merci de vous inscrire à pcf77fd@gmail.com

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la commission Formation (Julien Boudet, Alexandre Valente, Kadija Bertino) ou l'exécutif de la fédération.

LUS DANS LA PRESSE

réalisé par le camarade PHILIPPE DE MAISTRE

→ voir la revue de presse